Après

AXE BUS : MODE D'EMPLOI

L'AXE BUS EN CHIFFRES

2 900 m de longueur

900 m de section en site propre à double sens

700 m de section en site propre à simple sens

1 300 m de section mixte

700 m de pistes cyclables à double sens

2 000 m de bandes cyclables à double sens (de part et d'autre de la chaussée)

9 stations de bus

L'aménagement de :

- **l'espace urbain**
- **10 carrefours**
- **4 parkings de 96 places dont 7 PMR places (rue des Cigognes, rue des Hirondelles, rue de l'Église, devant la Poste)**

Avec une mise en service le 6 janvier, l'Axe Bus transforme l'aménagement de l'itinéraire entre la station de métro Université-Paul-Sabatier et le giratoire de Ramonville Sud et modifie certains de nos comportements et habitudes. Ce dossier permet de recenser les évolutions et présente les nouveautés, que ce soit pour les automobilistes, les piétons ou les cyclistes.

L'Axe Bus, opérationnel à partir du 6 janvier 2014, complète l'offre de transport en commun déjà existante sur le sud-est toulousain : la ligne B du métro, le bus en site propre de la station de métro de Ramonville à Castanet, la liaison multimodale sud-est entre Ramonville et Saint-Orens, le réseau bus sur le secteur, etc.

L'aménagement de l'Axe Bus reliant la station de métro Université-Paul-Sabatier (UPS) au giratoire de Ramonville Sud via l'avenue Tolosane offre un service de transport attractif, un environnement urbain amélioré et un espace public accessible et partagé par l'ensemble des usagers.

UN ESPACE PARTAGÉ

L'Axe Bus a été conçu de manière à :

- organiser le trafic pour faciliter l'usage des transports en commun ;
- maintenir la circulation des automobilistes et le stationnement ;
- partager de manière plus homogène l'espace public entre piétons, cyclistes, automobilistes et bus.

Avec ce nouvel aménagement, l'avenue Tolosane devient un lieu où chacun trouve sa place grâce à la redéfinition des espaces :

- **la requalification des trottoirs, des voies et des espaces publics** facilite l'accès des piétons et cycles aux commerces et équipements de l'avenue Tolosane et notamment au noyau villageois ;
- **la fluidité du trafic** pour les automobilistes et les bus est assurée par la mise en priorité de l'ensemble de l'avenue et par l'implantation de feux tricolores.

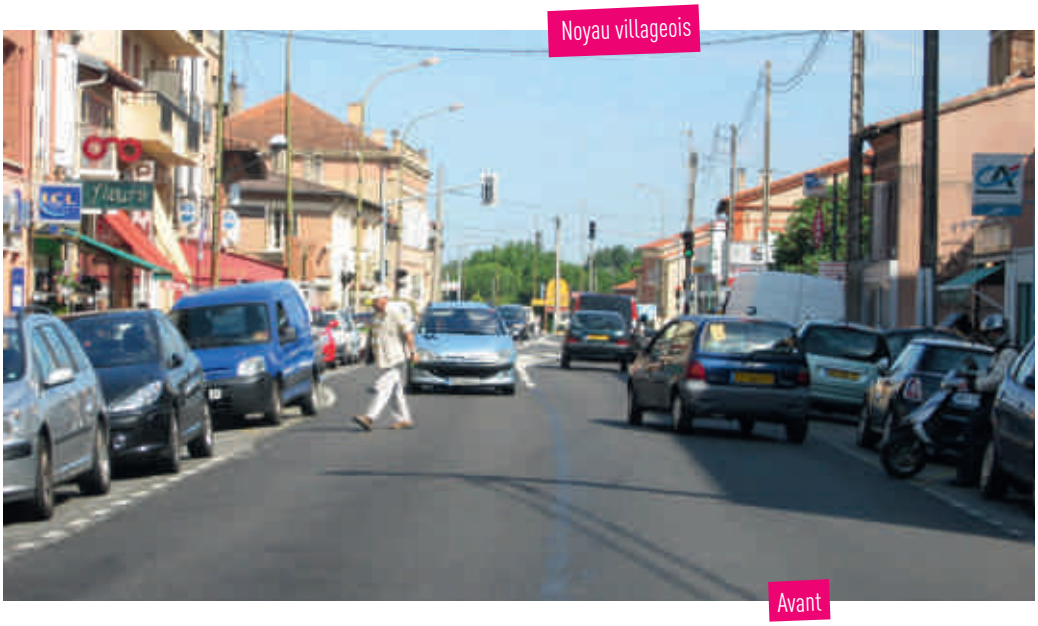

PRIORITÉ AUX BUS

L'aménagement permet d'assurer une meilleure régularité du bus :

- création de voies bus en site propre le long de la route de Narbonne ;
- création d'un couloir de bus latéral sens nord-sud entre la rue des Berges et le carrefour des Deux Ormeaux ;
- création de voies d'approche au carrefour des Sauges ;
- mise en priorité des bus sur les 9 carrefours à feux du tracé ;
- suppression des priorités à droite ;
- optimisation de la quantité et de l'implantation des arrêts.

Plusieurs lignes bénéficient de cet aménagement :

- les **lignes 56** (métro UPS/Auzeville) et **81** (métro UPS/Castanet) empruntent la totalité de l'axe : leur cadencement est amélioré afin de proposer un bus toutes les 20 minutes en heures de pointe ;
- les **lignes 82** (métro UPS/Midiville) et **112** (métro Ramonville/Salas Montjoie) et la **ligne 88** (Ramonville métro/hôpital Larrey) l'empruntent en partie.

+ d'info sur tisseo.fr

Les stations de bus sont dotées de quais, d'abris et d'un dispositif d'information en temps réel (sur le site Internet de Tisséo pour toutes les stations et présence de bornes Information Voyageurs indiquant le temps d'attente à certains arrêts).

Des cheminements sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite (PMR), avec bandes podotactiles et rampes d'accès.

À l'arrêt des bus aux stations, les automobilistes doivent attendre le redémarrage des bus.

STATIONNEMENT : NOUVEAUX LIEUX, NOUVELLES RÈGLES

Le nombre de places de stationnement est maintenu mais leur localisation a changé, avec un objectif de conserver du stationnement au plus près des commerces :

- réaménagement du parking de la rue des Cigognes : 18 places dont 1 PMR avec reconfiguration du carrefour ;
- création du parking de la rue des Hirondelles : 36 places dont 4 PMR avec reconfiguration du haut de la rue qui reste à double sens ;
- réaménagement du parking de la rue de l'Église : 32 places dont 1 PMR ;
- réaménagement de l'espace devant la Poste et la Gendarmerie, au débouché de la rue Baudelaire : création de 10 places de stationnement DONT 1 PMR ;

[SUITE PAGE 6]

Afin de marquer la mise en service de l'Axe Bus, les Ramonvillois et Ramonvilloises, les commerçants et les professionnels sont conviés à un

APÉRO-BUS LE JEUDI 9 JANVIER À 19 H 30,

à la mairie (salle du conseil municipal, place Charles-de-Gaulle).

Après

Le presbytère
Avant

- création de zones bleues à proximité des commerces, identifiables par un marquage au sol « zone bleue » en bleu, et par une signalisation verticale (lire p. 8 sur les zones bleues) ;
- création de zones de livraison, identifiées par un marquage au sol jaune ;
- renforcement du nombre de places PMR (15), disponibles tout au long de l'axe et identifiables par le logo réglementaire.

Le respect des règles de stationnement contribuera à assurer la sécurité des piétons et des cycles et la fluidité de la circulation : le stationnement en double-file, même pour quelques minutes, empiète sur l'espace piétons et PMR, sur la voie cycles et impacte la circulation des bus et véhicules. Des contrôles seront organisés par la Police municipale.

LA PLACE DES PIÉTONS ET DES CYCLISTES

L'Axe Bus permet un meilleur partage de l'espace et une meilleure sécurisation pour les modes doux, piétons et cycles.

- **Pour les piétons :** les trottoirs ont été élargis (avec un minimum de 1,40 m de largeur) notamment sur le noyau villageois pour accroître la convivialité de l'espace. Des potelets en bordure de voies sont installés pour protéger le piéton lors des « tournes à droite » des véhicules et pour éviter tout stationnement intempestif.
- **Pour les cyclistes,** des aménagements ont été effectués pour développer la pratique et améliorer leur circulation et leur sécurité :
  - route de Narbonne : trottoirs et piste cyclable bidirectionnelle, côté université ;
  - avenue Tolosane : dans chaque sens, bandes cyclables d'une largeur de 1,50 m ;
  - plus de 90 appuis vélos tout au long de l'itinéraire ;
  - sur tous les carrefours à feux (sauf carrefour des Deux Ormeaux) : panneau vélo indiquant la possibilité de tourner à droite ;
  - au niveau de tous les feux : sas réservé aux 2 roues (plutôt motos et scooters), leur permettant de se positionner devant les véhicules à l'attente du feu vert et d'être ainsi plus visibles des voitures qui tournent à gauche.

Carrefour des 2 ormeaux

L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

L'aménagement a été conçu de manière à rendre plus accessible l'itinéraire aux PMR :

- création de rampes d'accès et de bandes podotactiles aux arrêts de bus ;
- création de rampes d'accès aux commerces quand cela est nécessaire, notamment sur le noyau villageois ;
- mise en conformité des pentes latérales et longitudinales des trottoirs et traversées piétonnes ;
- largeur des trottoirs de 1,40 m minimum.

Afin de faciliter les traversées des malvoyants et non-voyants, les passages piétons situés aux feux sont équipés d'avertisseurs sonores.

Le déclenchement de ces avertisseurs se fait, soit par un bouton spécial « non-voyants », soit par une télécommande (à retirer au service de la Police municipale, sous certaines conditions – contact : 05 61 75 21 22).

L'ENVIRONNEMENT DE L'AXE

De nombreux végétaux ont été plantés sur l'axe :

- route de Narbonne : double alignement d'arbres de part et d'autre de la nouvelle voie bus ;
- sur l'avenue Tolosane : alignements d'arbres sur le noyau villageois (23 poiriers), vers le secteur mairie (13 ormes), sur le tronçon entre la rue des Pastourelles et le rond-point sud (11 ormes et 2 chênes).
- sur les parkings : 6 érables champêtres sur le parking de la rue des Cigognes et 9 sur celui de la rue des Hirondelles ;
- au carrefour des Deux Ormeaux : aménagement d'une placette paysagère (2 ormes et des bancs, en cours de finition sur le mois de janvier).

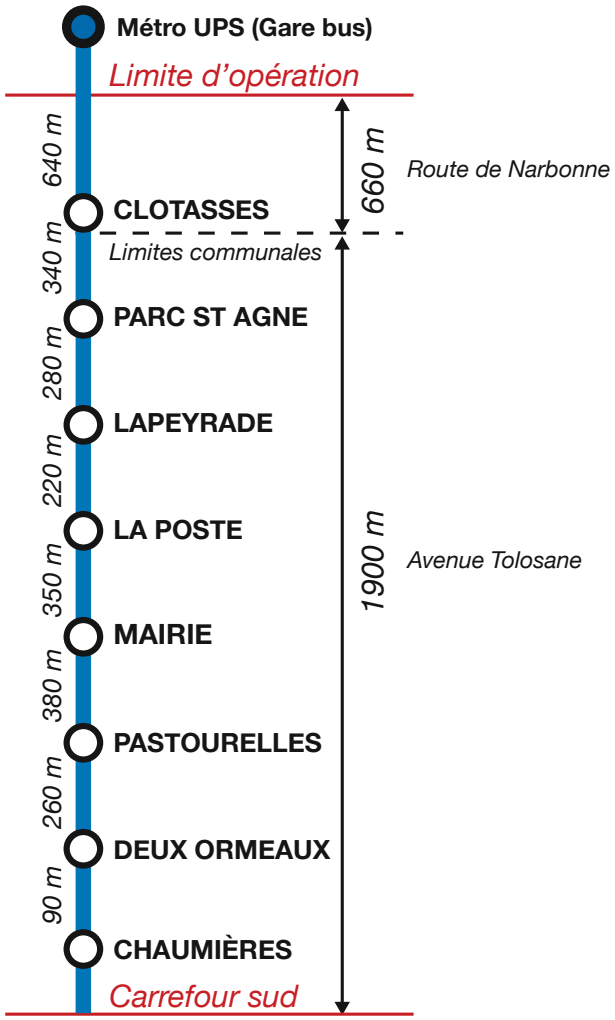

Le jardin du presbytère, en cours d'aménagement, bénéficiera d'un accès direct sur le parking de l'Église et sur l'avenue Tolosane.

Dans les zones des commerces, les revêtements de sol sont différents : les trottoirs sont en dallage et les places de stationnement sont pavées.

Avant

Noyau villageois

Après